



Orléans, le

Madame, Monsieur,

Le collège de secteur de votre enfant est le collège Jean Rostand d'Orléans au regard de votre adresse.

Un nouvel établissement est en cours de construction. Celui-ci disposera d'une capacité d'accueil de 600 élèves ainsi qu'une SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) de 64 places, et d'un internat de 40 places. Cet établissement est pressenti comme « collège innovant » sur le plan des usages numériques.

Les nouveaux locaux devraient être achevés pour la rentrée de septembre 2020.

Cependant, en raison de la crise sanitaire et de l'arrêt momentané des entreprises, les travaux compteront près de 2 mois de retard.

Dans ce contexte, la rentrée en septembre de l'ensemble des élèves du secteur scolaire s'effectuera, dans l'attente du transfert dans le nouvel établissement, au sein des locaux actuels du collège Jean Rostand.

Des travaux d'aménagement et la fourniture d'équipements seront réalisés par le Département durant l'été 2020 afin de garantir de bonnes conditions d'accueil et d'enseignement pour les élèves.

Par ailleurs, un déménagement vers le nouvel établissement sera organisé lorsque les travaux seront achevés dans la deuxième quinzaine de décembre 2020, pour une rentrée des collégiens en janvier 2021.

Nous sommes pleinement mobilisés pour permettre que la scolarisation de votre enfant à la rentrée de septembre dans les locaux du collège actuel, dans l'attente du déménagement vers les nouveaux locaux, s'effectue dans les meilleures conditions possibles.

Le Directeur académique des
Services de l'Éducation Nationale

Pour le Président et par délégation,

Philippe BALLÉ

Gérard MALBO

Vice-Président,

Président de la Commission de l'Éducation, de
la Jeunesse, des Sports et de l'Environnement